



Noyant, le 02 Mai 2023

La Principale

**Objet :** Inscription en 6<sup>ème</sup> pour 2023/2024.

Madame, Monsieur,

Votre enfant fera son entrée en 6<sup>ème</sup> en septembre au Collège Porte d'Anjou (sous réserve de son affectation en 6<sup>ème</sup> le 02 juin).

Le professeur de CM2 vous a remis le **dossier d'inscription à compléter** et à retourner au plus tard le 09 juin au collège Porte d'Anjou.

**L'administration du Collège vous recevra du Lundi 05 Juin au Vendredi 09 Juin 2023** suivant les horaires ci-dessous :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi	8h à 12h30 et de 13h30 à 16h
Mercredi	8h à 11h30

Dans l'hypothèse où vous ne pourriez pas venir au collège, je vous demande de nous déposer dans la boîte aux lettres verte du collège située sur le grand portail le dossier d'inscription **complet**.

Les familles ayant déjà un enfant scolarisé dans l'établissement, peuvent si elles le souhaitent, faire passer le dossier d'inscription par le frère ou la sœur (si le dossier est complet).

Collège Porte d'Anjou

21, route de Genneteil  
NOYANT  
49490 NOYANT-VILLAGES

Dossier suivi par  
Valérie ZIPPOR

Nos Réf. : VZ/NM/N°2023.

Tél. : 02-41-89-51-64  
Fax : 02-41-89-60-37  
E-mail : [ce.0491766d@ac-nantes.fr](mailto:ce.0491766d@ac-nantes.fr)

**Dans tous les cas le dossier d'inscription doit être complet, et accompagné des documents suivants :**

- Deux photos d'identité récentes.
- Photocopie du livret de famille (père, mère et tous les enfants).
- Fiche d'urgence à compléter par la famille, accompagnée des photocopies des vaccinations.
- Relevé d'identité bancaire.
- En cas de divorce : fournir une copie du jugement de divorce
- En cas de séparation : une attestation de la CAF précisant les noms et prénoms des enfants à charge.
- Fiche d'inscription à la formation des cadets de la sécurité civile.

**Si vous souhaitez évoquer une situation particulière**, vous devez prendre rendez-vous avec Mme Zippor, la principale, ou Mme Mckendry, l'infirmière scolaire ou Mme Verdon pour des questions financières.

**Fournitures scolaires :** vous trouverez sur le site du collège Porte d'Anjou <https://porte-anjou.anjou.e-lyco.fr/> la liste des fournitures scolaires pour la rentrée prochaine.

**Pour les demandes de transport scolaire, le Conseil Général du Maine et Loire vous propose :**

- Une inscription en ligne sur <https://aleop.paysdelaloire.fr/>

Les inscriptions pour l'année 2023-2024 **seront ouvertes du 7 juin au 18 juillet 2023.**

Au-delà de cette date, une majoration de 30 € sera appliquée pour tout retard d'inscription, sauf en cas de motif justifié (*affectation tardive, déménagement, changement de situation familiale, force majeure*).

**A la rentrée vous devrez fournir :**

- Une attestation d'assurance scolaire : dans le cadre des activités facultatives organisées par le collège (voyages, sorties, association sportive) l'assurance est **obligatoire** aussi bien pour les dommages dont l'enfant serait l'auteur (assurance responsabilité civile) que pour ceux qu'il pourrait subir (assurance individuelle accidents corporels). Cette attestation sera remise à son professeur principal.
- Si votre enfant souhaite s'inscrire à l'association Sportive, il faudra **fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'Education Physique et Sportive**. La cotisation pour l'année scolaire est de 20 €.

**La rentrée de tous les élèves se fera le Lundi 04 Septembre 2023 à 8h10.**

Les élèves resteront toute la matinée avec leur professeur principal, et l'après-midi les cours débiteront. Prévoir pour le jour de la rentrée un cartable, une trousse avec crayons et du papier et une tenue de sport et des chaussures de sport.

Je reste à votre disposition pour d'éventuels renseignements complémentaires.

La Principale,  
V. ZIPPOR